



Reddition de comptes pour l'année scolaire 2016-2017

Conseil d'établissement

École Cœur-immaculé-de-Marie

Le conseil d'établissement de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie s'est rencontré à sept reprises au cours de l'année scolaire 2016-2017. Encore cette année, le conseil d'établissement était composé de gens dévoués et impliqués. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour les remercier chaleureusement. Nous avons eu des échanges, voire des débats, plus que constructifs cette année. Selon moi, c'est l'indication d'une organisation en santé qui sait évoluer et s'adapter. La composition du conseil d'établissement était la suivante :

Parents : Claudine Benoit, Stéphanie Gendron, Lucie Marcotte, Patrice-Guy Martin, Vincent Morissette.

Enseignants : Ève Ayotte, Guylaine Bourgault, Anny Juby, Dina Sergerie

Service de garde : Martine Kéranguyader

Représentant de la communauté : Aucun représentant

Direction: Isabelle Gaigeard

BUDGET

L'école a un budget qui lui permet de couvrir les frais en lien avec l'enseignement, le service de garde et l'entretien de ses édifices. Certaines sorties scolaires sont également financées à même les argents reçus de *l'école montréalaise*. L'école a bouclé son budget de fonctionnement sans déficit.

Par contre, les fêtes de la rentrée, de fin d'année, les activités récompenses, la soirée des finissants, et autres matériels servant à l'encouragement scolaire doivent eux être financés à partir de ressources externes. Afin de continuer à maintenir le milieu de vie de l'école auquel nos enfants sont attachés, la participation des parents aux différentes levées de fonds, ou par le biais de bénévolat, est cruciale.

Nous avons obtenu un don de 2000\$ de la caisse populaire Ville-Émard, ainsi qu'un don 500\$ de la ministre Anglade.



Cette année, l'OPP a organisé une levée de fonds par la vente de chocolat qui a permis d'amasser un total de 6140\$. Il est annoté que 2 autres activités de financement ont permis d'amasser 1834,75\$. C'est-à-dire la vente de cartes de Noël et la soirée cinéma.

Cette année encore, un montant de 10\$ par enfant a été octroyé pour l'émulation des élèves pour un montant de 4630\$.

SORTIES ET PROJET SPÉCIAUX

Les enfants ont fréquenté la bibliothèque Marie-Uguay ainsi que d'autres infrastructures du quartier (notamment le parc Campbell situé à côté du service de garde).

L'école montréalaise a permis aux élèves de l'école de visiter le Jardin botanique, le Biodôme, l'École de Cirque de Verdun, le Planétarium, la Maison théâtre, le Musée Stewart et la Centrale de Beauharnois.

Les sorties au Camp Bruchési, à la Maison amérindienne, la visite de la ville d'Ottawa et de Québec ont été autofinancés soient par des cartes à gratter, la vente de muffin, tournoi de quilles, etc.

Cette année, les enfants de la classe 51 ont participé au défi de Robotique. Les enfants du 3^e cycle ont participé au Cross-Country qui se déroulait sur l'île Sainte-Hélène ainsi qu'à la compétition d'athlétisme. Dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie, l'école a été parrainée par l'école des métiers de la restauration et du tourisme. L'EMRTM et les élèves ont participé à une course colorée dans le cadre du défi des cubes énergie. Il y a aussi eu une sortie de 20 km en vélo pour les plus grands qui souhaitaient participer avec les cyclistes de l'EMRTM. L'école a aussi participé au défi « cubes énergie » également en lien avec le Grand défi Pierre Lavoie. De plus, l'école a participé au défi « Moi j'croque ».

SERVICE DE GARDE

Pour l'année 2016-2017, le service de garde « La boîte magique » accueillait 185 enfants en septembre 2016. Le service de garde a terminé son année financière sans déficit.

En juin 2016, le conseil des commissaires de la CSDM a adopté une politique sur la qualité des services de garde. Cette politique dresse les attentes de la commission scolaire face aux services offerts dans les services de garde avec notamment un encadrement quant aux activités offertes lors des journées pédagogiques. Il est mentionné que les frais demandés pour les sorties ne doivent en aucun cas constituer un frein à la participation des enfants. C'est d'ailleurs, dans cette optique, que des dîners « pizza » ont été faits afin d'offrir une sortie gratuite à tous les enfants fréquentant le service de garde. Un montant de 3355\$ a d'ailleurs été amassé par le biais de cette levée de fonds.



De plus, cette année le CÉ, en collaboration avec le service de garde, a repensé l'ensemble de l'offre de sorties pour les journées pédagogiques de manière à répondre le mieux possible à la nouvelle politique. L'objectif étant de proposer des sorties moins coûteuses et plus accessibles à l'ensemble de la clientèle.

Le service de garde s'est aussi distingué en remportant le premier prix au défi « Active tes pieds ». Nos participants ont accumulé le plus de pas! Félicitations aux participants.

FONCTIONNEMENT

Finalement, la progression de l'école ne pourrait se faire sans la révision régulière des outils pédagogiques et de fonctionnement.

La poursuite du projet éducatif et du plan de réussite élaborés pendant l'année 2015-2016 suit son cours. Misant sur l'amélioration des compétences en français et en mathématiques, il est souhaité que les élèves soient plus à même de performer dans l'ensemble des matières grâce à de meilleures bases dans ces deux volets.

Le projet de lutte contre l'intimidation a été réitéré dans sa forme existante, car il a été jugé adapté à la réalité de l'école.

Le code de vie a été modifié pour le rendre plus facile d'utilisation. Deux catégories d'incidents, mineurs et majeurs, ont été ajoutées avec des conséquences modulées en fonction de l'importance ou la récurrence des incidents. La nouvelle version se trouve dans l'agenda 2017-2018.

Les règlements du service de garde « La boîte magique » ont été révisés pour se conformer aux nouveaux règlements de la CSDM. Une version électronique est disponible sur le site web de l'école.

Pour la première fois depuis au moins 5 ans, un comité des élèves a été créé. Le comité était formé d'un/une président(e) par classe. Ces derniers ont été consultés par l'équipe-école, ou l'OPP et ont pu proposer diverses activités à leurs pairs. Bref, nos enfants sont davantage impliqués dans le quotidien de l'école et c'est une excellente chose.

Le conseil d'établissement s'est doté de règles de régie interne.

ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS - OPP

Nous tenons à souligner l'apport de notre OPP 2016-2017. En effet, grâce à l'implication des parents, une campagne de financement a été faite. Les enfants ont pu créer des cartes de Noël pour en faire une levée de fonds. Une soirée cinéma a été organisée par nos bénévoles, sans compter tous les autres moments où les bénévoles ont été impliqués dans les activités spéciales ou sorties.



MOT DE LA FIN

L'année 2016-2017 conclut ma 4^e année d'implication au sein du conseil d'établissement de l'école. Afin de continuer à soutenir l'école, l'implication des parents et des bénévoles est plus importante que jamais. Cet investissement permet d'enrichir autant l'école que ceux qui s'impliquent. Je remercie chaleureusement les membres du CÉ de cette année pour m'avoir encore fait confiance et s'être montrés conciliants devant mes apprentissages.

Je souhaite que le bonheur et l'épanouissement de nos jeunes soient toujours au centre de nos actions.

Lucie Marcotte, présidente C.É. 2016-2017

Isabelle Gaigeard, directrice